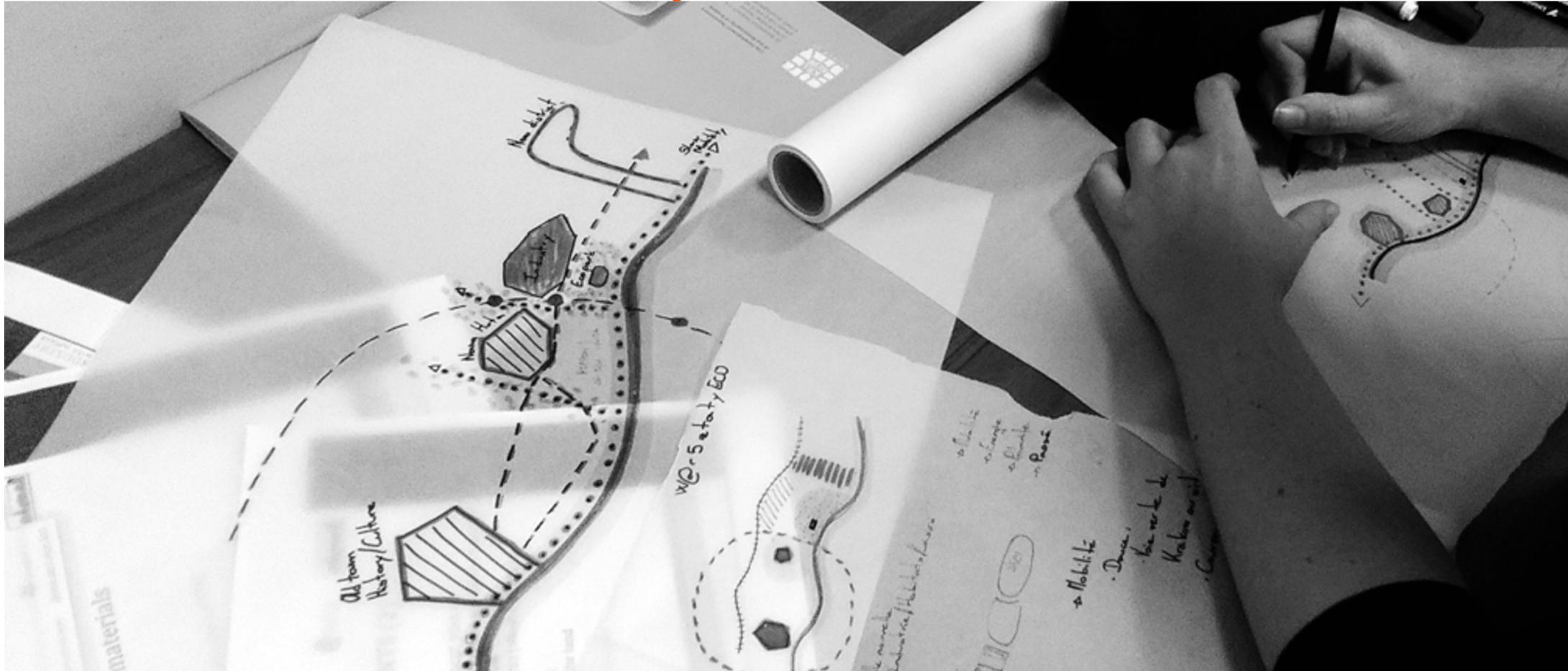


Master // Urbanisme et Aménagement

Parcours *Urbanisme et Projet Urbain*



Responsable du parcours :

M. Silvère Tribout

Silvere.tribout@univ-grenoble-alpes.fr

04.38.49.84.80

UGA
INSTITUT
URBANISME
GÉOGRAPHIE
ALPINE
Université
Grenoble Alpes

FormaSup
ISÈRE • DRÔME • ARDÈCHE

E
NS /
AG
ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE
DE GRENOBLE

Le parcours Urbanisme et Projet urbain

visé à un apprentissage de la **démarche de projet territorial et urbain**, préparant pour cela aux métiers de l'urbanisme dans le champ de la **maîtrise d'ouvrage urbaine** et dans celui de la **maîtrise d'œuvre urbaine**.

L'objectif du parcours Urbanisme et Projet

Urbain est de doter les étudiant-e-s d'une solide **culture sur la ville**, de leur fournir des **savoirs et connaissances** spécifiques sur les logiques de la **prospective territoriale**, de la **planification urbaine** et du **projet**, mais aussi sur les **différents registres de politiques** qui accompagnent la fabrique urbaine. Il s'agit par ailleurs de leur apprendre à maîtriser les outils de compréhension des territoires et de conception et représentation de projets (enquêtes, dessin manuel, dessin assisté par ordinateur, cartographie et systèmes d'information géographique), nécessaires pour exercer le métier d'urbaniste. Si la formation s'appuie principalement sur des expériences portant sur différents terrains français, des cours sensibilisent les étudiant-e-s à la connaissance d'autres contextes européens.

Le parcours Urbanisme et Projet urbain est cohabilité avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et fait partie des diplômes reconnus pour l'obtention de la qualification aux métiers de l'urbanisme délivrée par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU). En 2ème année, le master est proposé en alternance et permet aux étudiant-e-s de l'effectuer dans le cadre de contrats d'apprentissage, de professionnalisation ou de stage. Le master 2 est également ouvert aux étudiant-e-s en formation continue.

Quelles compétences ? A l'issue de la formation, les étudiant-e-s développent plusieurs champs de compétences propres aux activités de l'urbaniste. Celles-ci relèvent de la connaissance des territoires, de la planification et de la mise en projet des orientations stratégiques (observation, étude, analyse et évaluation, prospective et diagnostic de territoire, spatialisation des projets de territoire et planification stratégique, aide et préparation des politiques publiques urbaines et territoriales), de la programmation et de la composition urbaine, de l'aménagement et du projet urbain (mise en œuvre et conduite d'opérations) et de la gestion territoriale (droit du sol, politique de la ville, gestion d'opération).

Quelques chiffres clefs. Le master *Urbanisme et Projet Urbain* forme chaque année une quarantaine d'étudiant-e-s et enregistre plus de 95% de réussite. Au cours de l'année qui suit l'obtention de leur diplôme, la majeure partie des étudiant-e-s (plus de 85%) trouve un emploi dans le champs de l'urbanisme et de l'aménagement.

L'insertion professionnelle. Le diplôme, reconnu par l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (APERAU), permet l'inscription de droit sur la liste de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU), qui amène à la qualification après deux ans d'exercice. Les diplômé-e-s se placent en France ou à l'étranger, dans les services des collectivités territoriales, les sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales (d'aménagement), les agences d'urbanisme, les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, dans les cabinets d'architecture, d'urbanisme et de paysage, dans les bureaux d'études privés, les sociétés de conseil et d'expertise, ou encore au sein de bailleurs sociaux et promoteurs privés.

Par ailleurs, des étudiant-e-s sont amené-e-s à poursuivre leur carrière universitaire en développant une activité de recherche à travers un doctorat en Urbanisme.

L'admission en Master 1. Les étudiant-e-s admissibles en première année de master sont titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent (bac+3). Les champs disciplinaires d'origine les plus fréquemment retenus pour les formations initiales sont : l'urbanisme, l'aménagement, la géographie, l'architecture, la sociologie, le paysage, les sciences de l'ingénieur, la science économique, l'histoire, le droit et la science politique.

L'admission en Master 2. Les étudiant-e-s doivent avoir réussi la 1ère année du parcours *Urbanisme et Projet Urbain*. Les étudiant-e-s en provenance d'autres masters (dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement) ou les titulaires de diplômes d'architectes, de paysagistes ou d'ingénieurs peuvent présenter leur candidature : un entretien permettra de vérifier s'ils/elles ont acquis les compétences en urbanisme nécessaires pour un accès direct en 2ème année.

Le programme du M1. Le *parcours Urbanisme et Projet Urbain*, à l'instar des autres parcours de la mention « Urbanisme et Aménagement » : *Transformative Urban Studies* (TRUST), *Ingénierie du Développement et de l'Aménagement des Territoires en Transition* (IDATT), *Architecture, Urbanisme et Etudes Politiques* (AUEP), et *Design Urbain* (DU) se déploie sur deux années.

Le M1 comporte :

- Des enseignements en tronc commun (55%) regroupant le socle des savoirs de l'urbanisme et de l'aménagement (savoirs et histoire de la ville et des territoires, savoirs des mutations urbaines et territoriales, savoirs de la gestion de la ville et des territoires, savoirs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement)
- Des enseignements spécifiques au parcours *Urbanisme et Projet Urbain*. Ces derniers portent sur les fondements théoriques du projet urbain, la fabrique et la gestion des espaces publics, la maîtrise d'ouvrage urbaine, architecturale et immobilière, les politiques de renouvellement urbain. Ils portent également sur les outils de

représentation et de traitement de données. Par ailleurs, à chaque semestre, les étudiant-e-s participent à un atelier de projet urbain qui fait suite à une commande émanant de collectivités publiques, d'organismes publics, parapublics ou privés avec lesquels l'Institut établie une convention.

Le programme du semestre 7 en M1.



Composante : IUGA

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire : 2021/2022

Année de la Formation/Domaine/Mention : Master 1 / Sciences Humaines et Sociales / Urbanisme et Aménagement						Code Diplôme : ECMURB1		Date approbation/présentation CFVU : 16/09/2021											
Parcours-type : Urbanisme et projet urbain						Code VDI : 101		N° de version dans l'accréditation :											
Parcours pédagogique (le cas échéant) :						Code Etape : ECM1UI		Formation Initiale/Formation Continue											
Responsable de la Formation : Charles AMBROSINO (mention) et Emmanuel ROUX (M1)						Code VET : 211		Présentiel											
Responsable de l'Année : Silvère TRIBOUT																			
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés * (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES					
						1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP		
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %						
ECUI7550 - SEMESTRE 1																			
UE Savoirs et histoire de la ville et des territoires	TC M1 U&A	ECX70U50	O	6	2														
EC Fabrique urbaine et territoriale du patrimoine	TC M1 U&A	ECX70E50	O	3	1			Ecrit et/ou Oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20					
EC Théories de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage	TC M1 U&A	ECX70E51	O	3	1			Ecrit et/ou Oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20					
UE Savoirs des mutations urbaines et territoriales 1	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70U51	O	6	3														
EC L'empreinte écologique des villes et des territoires	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E52	O	2	1			Ecrit et/ou Oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20					
EC Aménagement et dynamiques territoriales	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E53	O	2	1			Ecrit et/ou Oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20					
EC Mobilités et territoires	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E54	O	2	1			Ecrit et/ou Oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20					
UE Savoirs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement 1	ECX70U52	O	3	2															
EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	TC M1 U&A	ECX70E55	O	1	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	10					10
EC Initiation à la vie professionnelle en Urbanisme et Aménagement	TC M1 U&A	ECX70E56	O	1	-	Assiduité				oui				15	35				
Choisir 1 EC parmi 3																			
EC Anglais	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E57	X	1	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1						20
EC Langue vivante étrangère	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E58	X	1	1	Selon MCCC du SDL													
EC FLE	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX70E59	X	1	1	Selon MCCC du CUEF													
UE Savoirs du projet urbain	ECUI7U50	O	6	2															
EC Projet urbain : concepts et méthodes		ECUI7E50	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	20					
EC Fabrique des espaces publics		ECUI7E51	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	20					
UE Savoirs pratiques du projet urbain	ECUI7U51	O	9	4															
EC Atelier de Projet		ECUI7E52	O	6	3	Ecrit et/ou Oral	3			non		Ecrit et/ou Oral	3		100				
EC Outils de représentation et traitement de données 1	M1 DU, M1 TRUST	ECX70E60	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1						40
Total ECTS / Semestre				30	13	Total Nbre d'heures								165,00	135,00	0,00	70,00		

Le programme du semestre 8 en M1.



Université Grenoble Alpes

Composante : IUGA

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Année universitaire : 2021/2022

Année de la Formation/Domaine/Mention : Master 1 / Sciences Humaines et Sociales / Urbanisme et Aménagement						Code Diplôme : ECMURB1		Date approbation/présentation CFVU : 16/09/2021									
Parcours-type : Urbanisme et Projet Urbain						Code VDI : 101		N° de version dans l'accréditation :									
Parcours pédagogique (le cas échéant) :						Code Etape : ECM1UI		Formation Initiale/Formation Continue									
Responsable de la Formation : Charles AMBROSINO (mention) et Emmanuel ROUX (M1)						Code VET : 211		Présentiel									
Responsable de l'Année : Silvère TRIBOUT						CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés * (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	1ère session				Session de rattrapage				CM	TD	CM/TD	TP
						Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
ECUI8550 - SEMESTRE 2																	
UE Savoirs des mutations urbaines et territoriales 2	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80U50	O	6	2												
EC La ville durable à l'épreuve de son opérationnalisation	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80E50	O	3	1			Ecrit et/ou oral	1			Ecrit et/ou oral	1	20			
EC Action collective et transformations du territoire	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80E51	O	3	1			Ecrit et/ou oral	1			Ecrit et/ou oral	1	20			
UE Savoirs de la gestion de la ville et des territoires	TC M1 U&A	ECX80U51	O	6	3												
EC Gouvernance et planification territoriale	TC M1 U&A	ECX80E52	O	2	1			Ecrit et/ou oral	1			Ecrit et/ou oral	1	20			
EC Droits de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement	TC M1 U&A	ECX80E53	O	2	1			Ecrit et/ou oral	1			Ecrit et/ou oral	1	20			
EC Finances publiques	TC M1 U&A	ECX80E54	O	2	1			Ecrit et/ou oral	1			Ecrit et/ou Oral	1	20			
UE Savoirs professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement 2		ECX80U52	O	3	2												
EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	TC M1 U&A	ECX80E55	O	2	1	Ecrit ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	10			10
Choisir 1 EC parmi 3																	
EC Langue vivante : anglais	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80E57	X	1	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1				20
EC Langue vivante étrangère	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80E58	X	1	1	Selon MCCC du SDL											
EC FLE	M1 UPU, M1 DU, M1 TRUST, M1 IDATT	ECX80E59	X	1	1	Selon MCCC du CUEF											
UE SPE 3 Savoirs du projet urbain		ECUI8U50	O	6	2												
EC Maîtrise d'ouvrage urbaine, architecturale et immobilière		ECUI8E50	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	20			
EC Politiques de renouvellement urbain		ECUI8E51	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1	20			
UE SPE 4 Savoirs pratiques du projet urbain		ECUI8U51	O	9	4												
EC Atelier de Projet		ECUI8E52	O	6	3	Ecrit et/ou Oral	3			non		Ecrit et/ou Oral	3		100		
EC Outils de représentation et traitement de données 2	M1 DU, M1 TRUST	ECX80E60	O	3	1	Ecrit et/ou Oral	1			non		Ecrit et/ou Oral	1				20
Total ECTS / Semestre				30	13	Total Nbre d'heures						150,00	100,00	0,00	50,00		

Le programme du M2. Dans le continuité du Master 1, plusieurs UE sont proposées :

- **Planification et fabrique urbaine en débats :** *Civics : fabrications plurielles de la ville // Planification et prospective territoriales*
- **Production urbaine et montages opérationnels :** *Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre // Stratégie foncière et montages opérationnels*
- **Politiques urbaines :** *Habitat et renouvellement urbain // Mobilités, déplacement et action publique*
- **Paysage, ville nature et transition**
- **Urbanismes d'après ?**
- **Projection et conception urbaine :** *Atelier de projet 1 // Atelier de projet 2*
- **Mémoire de fin d'études**

Le Master 2 en alternance. Alors que la première année de master se déroule comme un cursus universitaire classique, la deuxième année se fait en alternance : une semaine de cours ou d'atelier, trois semaines au sein d'une structure publique, parapublique ou privée.

Les étudiant-e-s peuvent être stagiaires, en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, mais suivent toutes et tous le même rythme de cours.

Des semaines mutualisées. Au fil de l'année, plusieurs sessions dispensées dans le cadre du parcours *Urbanisme et Projet Urbain*, sont mutualisées avec d'autres parcours : parcours de l'ENSAG (Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble), *MOBat* (Maîtrise d'Ouvrage du Bâti - parcours uniquement dispensé en M2 à l'IUGA), *DU* (Design Urbain).

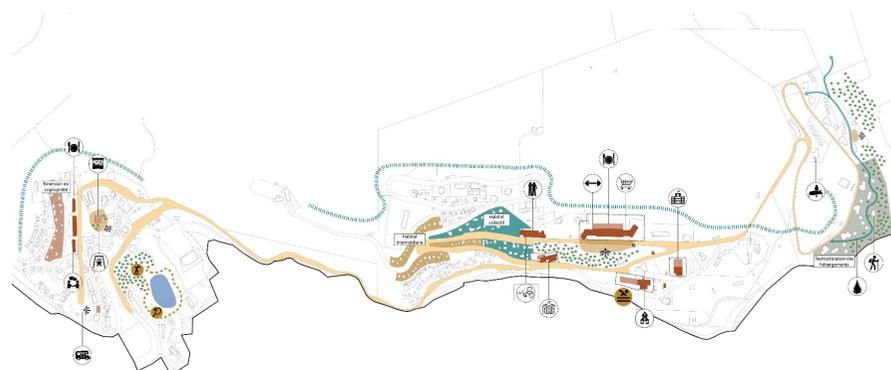
Différents types d'enseignements. Les sessions de formation associent cinq types d'enseignements :

- **Cours théoriques** : dispensé par des enseignant-e-s-chercheur-e-s et visant à remettre en perspective les savoirs techniques avec les dernières avancées de la recherche.
- **Cours dispensés par des praticiens** à partir de leurs expériences.
- **Cas pratiques ou travaux dirigés** : travail en groupe, en temps contraint, avec l'aide d'un-e enseignant-e praticien-ne sur un sujet d'actualité.
- **Ateliers de projet** : travail en groupe, en temps contraint, sur une commande d'urbanisme avec production de rendus sous formes de plans, de maquettes, de rapports écrits et de présentations orales devant des professionnel-le-s ou des élu-e-s.
- **Le mémoire de fin d'études** encadré par un tuteur ou une tutrice universitaire.

Modalités d'évaluation.

Les étudiant-e-s sont évalué-e-s selon plusieurs modalités :

- **Semaines intensives** : une évaluation par session, avec travaux de groupe ou individuels.
- **Mémoire de fin d'études** : un jury composé d'au moins deux universitaires délivre une note de mémoire de fin d'études à l'issue de la soutenance de ce dernier, en juillet ou en septembre.
- **Insertion professionnelle** : les étudiant-e-s reçoivent une note d'apprentissage à l'issue de l'année, donnée par la structure d'accueil.



Planning 2021-2022.

S9	13-17 Septembre - Planification et fabrique urbaine en débats (1) UPU + ENSAG Civics : fabrications plurielles de la ville	Mémoire
	18_22 Octobre - Production urbaine et montages opérationnels (1) UPU + MOBAT Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	
	15_19 Novembre - Production urbaine et montages opérationnels (2) UPU + MOBAT Stratégie foncière et montages opérationnels	
	13_17 Décembre - Paysage, ville nature et transition - UPU + DU	
	17_21 Janvier - Planification et fabrique urbaine en débats (2) Planification et prospective territoriales	
S10	8_18 Février - Projection et conception urbaines (1) Atelier de projet 1	Mémoire
	14_18 Mars - Politiques urbaines (1) UPU + MOBAT Habitat et renouvellement urbain	
	11_15 Avril - Politiques urbaines (2) Mobilités, déplacement et action publique	
	11_20 Mai - Projection et conception urbaines (2) Atelier de projet 2	
	13_17 Juin - Urbanismes d'après ?	
	04-08 Juillet - Mémoire de fin d'études (présence obligatoire trois jours consécutifs à placer entre les 4 et 8 juillet 2022)	

Session 1 « Planification et fabrique urbaine en débats 1. Civics : fabrications plurielles de la ville »

Coordinatrices : Federica Gatta, Maîtresse de conférences (IUGA - UMR Pacte) et Théa Manola, Maîtresse de conférences (ENSAG - UMR AAU/CRESSON)

Cette session de formation a pour objectif d'explorer les évolutions professionnelles liées à l'intégration de la société civile dans les diagnostics, la programmation, et la conception des projets d'aménagement. À travers une première série d'interventions de chercheur-e-s, il s'agira tout d'abord de se familiariser avec le vocabulaire de la participation et de prendre conscience de son évolution historique du point de vue normatif, sociétal et théorique. Ceci permettra de questionner les conséquences de l'impératif participatif sur les pratiques collectives des citoyens et sur les pratiques professionnelles des acteurs institutionnels. Ensuite, une série d'interventions de collectifs et agences porteront des exemples et des mises en situation concrètes des processus participatifs dans différents contextes et à différentes échelles. Il s'agira d'explorer un panel ample

d'approches et méthodes visant à l'inclusion des acteurs de la société civile dans une ou plusieurs phases de projet.

La maîtrise d'ouvrage urbaine doit non seulement s'armer de nouveaux outils d'action, mais aussi d'une compréhension fine des nouvelles logiques d'interaction entre acteurs, ainsi que d'un positionnement critique vis-à-vis des évolutions du métier qui se profilent dans le contexte d'une croissante implication des « habitant-e-s » dans la transformation urbaine.

Session 2 « Production urbaine et montages opérationnels 1. Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre »

Coordinatrice : Ségolène Cognat, Professeure Associée (IUGA - UMR Pacte), Avocate

Cette session de formation a pour objectif d'apporter aux étudiant-e-s les éléments de compréhension de l'environnement institutionnel et juridique ainsi que du cadre opérationnel du projet urbain. Il s'agit de développer les compétences nécessaires, à quelque titre que ce soit (maître d'ouvrage public ou privé et leurs assistants, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, etc.), à la réalisation d'un ouvrage au sens large du terme (bâtiment, infrastructure, travaux d'aménagement, etc.) depuis sa conception jusqu'à sa réception. A l'aide d'exemples concrets, l'enseignement privilégie l'analyse de la relation triangulaire maître d'ouvrage / maître d'œuvre / entreprises de travaux et l'identification des rôles de chacun. Il aborde également la question de la commande publique et de la passation/exécution des marchés publics, outil indispensable de la réalisation des projets urbains.

Bien qu'ayant l'ambition de traiter de la maîtrise d'ouvrage privée tout autant que publique, le cours développe plus particulièrement la seconde en raison de sa plus grande complexité institutionnelle mais aussi de l'effet très attractif de la loi MOP de 1985 dont l'usage pratique déborde largement son cadre obligatoire et constitue un point de repère (encore) incontournable dans l'univers français de la maîtrise d'ouvrage. Il s'agit enfin de rendre compte des évolutions les plus récentes qui touchent de très près (disparition des marchés de définition) et de manière plus générale (développement des contrats de partenariat) la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre.

Le cours examine ainsi successivement, en plusieurs temps :

- Les différents intervenants à la réalisation d'un ouvrage : maîtres d'ouvrage, maîtres d'ouvrage « délégués », assistants au maître d'ouvrage (AMO), coordinateur SPS, bureaux d'études ;
- Pourquoi la commande publique ? Présentation du contexte notamment juridique et des grands principes ;

- Monter un marché public : définir un besoin, choisir la procédure : connaître les différents types de marchés et les principales procédures, définir un montage contractuel : allotissement, tranches optionnelles, accord-cadre..., rédiger un document de consultation des entreprises ;
- Répondre à un marché public dans le domaine de l'urbanisme : les exigences en matière de candidature et d'offre, les contraintes en matière d'exécution d'un marché public ;
- Un temps spécifique traite des maîtres d'œuvre, en particulier lorsque la loi MOP trouve à s'appliquer ;
- Enfin, un dernier temps traite de la réalisation de l'ouvrage en présentant les notions relatives à la dévolution des marchés des travaux, à leur exécution jusqu'à la fin des travaux et leur réception. Sont également rapidement esquissées les notions de garanties et de responsabilités consécutives à cette réception.

Session 3 « Production urbaine et montages opérationnels 2. Stratégie foncière et montages opérationnels »

Coordinatrice : Ségolène Cognat, Professeure Associée (IUGA - UMR Pacte), Avocate

Cette session de formation vise à mettre en exergue les ressorts du système complexe qu'est l'aménagement urbain. Tour à tour seront analysé-e-s les stratégies et politiques foncières, les outils de l'urbanisme opérationnel ainsi que les jeux d'acteurs qui s'établissent dans le montage, notamment financier, des opérations d'aménagement et de construction. A l'aide d'exemples et de mises en situation concrètes, les différent-e-s intervenant-e-s s'emploieront à présenter comment entreprises, propriétaires, aménageurs, promoteurs, investisseurs et professionnels divers, se positionnent, interagissent et œuvrent ensemble à la fabrique de la ville tout en préservant leurs propres intérêts et aspirations. Du point de vue de la maîtrise d'ouvrage urbaine, il importe de comprendre les logiques de ces partenaires potentiels avant de définir ses objectifs d'aménagement, de bâtir sa stratégie et de s'appuyer sur

les leviers à disposition (Code de l'urbanisme, documents d'urbanisme et droits des sols, outils de politiques foncières, dispositifs de contribution aux dépenses d'équipements publics, procédures opérationnelles, etc.).

Cette session se terminera par une journée d'atelier, qui aboutira à un rendu par groupe pour permettre le contrôle des connaissances acquises dans le cadre de cette session.

Session 4 « Paysage, ville nature et transitions »

Coordinateur/coordinatrice : Clément Combettes, doctorant (IUGA - UMR Pacte) et Jennifer Buyck, maîtresse de conférences (IUGA - UMR Pacte)

Cette semaine est consacrée aux modifications de l'habiter générées par l'anthropocène.

De la pratique du jardinage collectif à l'habitat participatif en passant par les marches climats, l'anthropocène amène avec lui de nouvelles sensibilités mais aussi de nouvelles manières d'occuper l'espace et d'habiter la ville. Quels enseignements les urbanistes peuvent-ils tirer de ces modifications ?

En croisant les regards de chercheur-se-s et les regards de praticien-ne-s de l'urbanisme, nous souhaitons interroger les nouvelles pratiques ainsi que les sensibilités qui prennent place dans la ville à l'heure de l'anthropocène, modifiant notre regard sur l'objet urbain ainsi que sur les processus de fabrication de la ville. Nous aurons à cœur de décrire ces objets nouveaux, de saisir les ressorts derrière leur diffusion dans la ville ou encore de comprendre comment ces objets peuvent révéler des

changements plus profonds dans notre rapport à l'urbain. Mais nous tenterons aussi d'appréhender ce que l'anthropocène et les perturbations qu'il amène avec lui pour la ville et ses habitant.e.s peuvent annoncer pour les pratiques des urbanistes et plus généralement, de tou-te-s celles et ceux qui participent à fabriquer l'urbain.

Session 5 « Planification et fabrique urbaine en débats 2. Planification et prospective territoriales »

Coordinateur : Silvère Tribout, maître de conférences (IUGA - UMR Pacte)

Les espaces urbains et métropolitains contemporains sont en permanentes transformations : l'urbanisation s'étale, les réseaux s'étirent, le foncier se raréfie, le tout dans un contexte où les exigences se diversifient avec l'exercice d'une planification qui se voudrait à la fois durable, résiliente, intelligente, etc. A cela s'ajoutent les processus de recomposition administrative et institutionnelle qui, des intercommunalités jusqu'à l'Union Européenne en passant par les régions, invitent les gouvernements locaux à se réinventer en permanence.

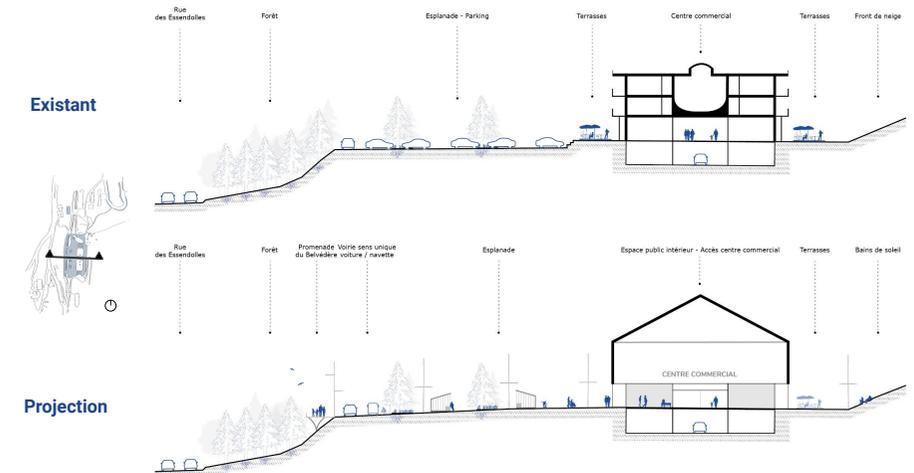
Cette session de formation vise à présenter les ressorts, enjeux et défis de la planification et de la prospective territoriales et la manière dont ces deux exercices dialoguent et s'articulent. Elle s'appuie sur des analyses à la fois diachroniques, en regardant derrière nous, mais

aussi devant nous, pour interroger les modalités actuelles de la planification et de la prospective territoriale. Elle s'appuie en outre sur des approches synchroniques (comparatives et internationales) permettant de caractériser différentes formes de planification et leurs effets en France (tous les intervenants), au Royaume-Uni ainsi qu'en Italie. Chacune à leur manière, les interventions montrent enfin comment dialoguent échelles territoriales et (micro) locales, mais aussi comment les enjeux, principes et valeurs mobilisés par les acteurs naviguent et sont mis à l'épreuve au fil des démarches et de leurs incarnations dans le temps long.

Session 6 « Projection et conception urbaines 1. Atelier de projet »

Coordinateur : Silvère Tribout, maître de conférences (IUGA - UMR Pacte)

Imaginer, dessiner, aménager la ville ... telles sont les activités développées au sein des ateliers. Cette session constitue pour les étudiant-e-s l'occasion de développer les compétences (articulation des échelles, prise de parole en public, création de supports de représentation variés) nécessaires à une situation de réponse à une commande réelle émanant de partenaires publics ou privés (collectivités territoriales, bureaux d'étude, association, etc.). Les étudiant-e-s devront maintenir une continuité et une qualité de projet tout au long de l'atelier. Ils/elles devront développer leur capacité à projeter en équipe par delà les approches disciplinaires. Suivant les commandes, l'attention se portera sur l'élaboration de stratégies et de visions de développement urbain, l'analyse des formes urbaines et de leur renouvellement, la révélation des potentialités de redynamisation ou de régénération des territoires, etc.



Session 7 « Politiques urbaines 1. Habitat et renouvellement urbain »

Coordinatrice : Paulette Duarte, maîtresse de conférences (IUGA - UMR Pacte)

Cette session de formation sera consacrée à la production de logement et à son amélioration. Elle abordera les questions suivantes : comment le logement privé est-il produit ? Comment le logement social est-il construit ? Existe-t-il d'autres alternatives en matière de construction d'habitat social ? Comment les acteurs du logement améliorent l'habitat existant ? Quels sont les acteurs mobilisés dans les processus de production et d'amélioration ? Quels sont les outils politiques, juridiques, financiers à disposition ?

Session 8 « Politiques urbaines 2. Mobilités, déplacement et action publique »

Coordinatrice : Kamila Tabaka, maîtresse de conférences (IUGA - UMR Pacte)

La ville, c'est le mouvement... Mais comment saisir les compétences et les acteurs qui organisent les cadres de ces mouvements physiques, quotidiens ou plus périodiques ? La mobilité est au croisement de divers enjeux urbains, ce qui demande donc de croiser des regards, adapter l'observation, l'analyse, des simulations pour des projets qui sont en phase avec des nouveaux modes de vie et l'agrandissement de l'influence des territoires urbains. Il s'agira tout d'abord de se familiariser avec le vocabulaire spécifique et de comprendre le paysage changeant des politiques de transports et de mobilité en France au cours de dernières décennies. Par ailleurs, cette session vise à donner plusieurs exemples d'initiatives et d'actions dans le domaine de transport et de la mobilité mises en place dans des différents territoires. Il s'agit également de voir comment ces actions influencent la cohérence urbanistique et les stratégies de placement des

métropoles et de leurs multiples sous-territoires. Une série d'interventions des professionnels du domaine de mobilité et de transport, publics et privés, permettra ainsi de lever non pas la totalité mais certains aspects importants, parmi tant nombreux et pluridisciplinaires, du domaine des mobilités urbaines.

Session 9 « Projection et conception urbaines 2. Atelier de projet »

Coordinateur : Charles Ambrosino, maître de conférences (IUGA - UMR Pacte)

Imaginer, dessiner, aménager la ville ... telles sont les activités développées au sein des ateliers. Cette session constitue pour les étudiant-e-s l'occasion de développer les compétences (articulation des échelles, prise de parole en public, création de supports de représentation variés) nécessaires à une situation de réponse à une commande réelle émanant de partenaires publics ou privés (collectivités territoriales, bureaux d'étude, association, etc.). Les étudiant-e-s devront maintenir une continuité et une qualité de projet tout au long de l'atelier. Ils/elles devront développer leur capacité à projeter en équipe par delà les approches disciplinaires. Suivant les commandes, l'attention se portera sur l'élaboration de stratégies et de visions de développement urbain, l'analyse des formes urbaines et de leur renouvellement, la révélation des potentialités de redynamisation ou de régénération des territoires, etc.

Session 10 « Urbanismes d'après ? »

Coordinateur : Charles Ambrosino, maître de conférences (IUGA - UMR Pacte)

En cours.

Session 11 « Mémoire de fin d'études »

*Coordinateur : Silvère Tribout, maître de conférences
(IUGA - UMR Pacte)*

Le mémoire de fin d'études, pensé et rédigé tout au long de l'année universitaire, est structuré autour d'une problématique et d'un protocole d'enquête qui donnent lieu à un développement analytique (ou ensemble de résultats), au croisement des écrits issus de la littérature scientifique, grise ou plus opérationnelle et des données recueillies au fil de l'enquête.

La problématique s'appuie sur un thème qui intéresse l'étudiant-e et qu'il/elle considère comme peu ou pas suffisamment étudié à ce jour dans la littérature scientifique, dans le monde opérationnel, et qui l'interpelle particulièrement dans le cadre de son apprentissage. Le mémoire s'appuie sur un protocole méthodologique clairement défini, argumenté et explicite : défini car une enquête solide ne consiste pas à recueillir de manière hasardeuse des données (ce qui n'empêche pas des phases de recueil très exploratoires) ; argumenté car il s'agit de montrer l'apport et les limites

de chaque outil méthodologique mobilisé et leur complémentarité ; explicite car les résultats du mémoire n'auront de sens pour les lecteurs/lectrices que s'ils/elles savent précisément comment ils ont été obtenus.

Il s'agit pour l'étudiant-e de démontrer, à travers son mémoire, aux côtés de son expérience professionnelle, de véritables capacités d'analyse à la fois réflexive et critique sur le monde de l'aménagement et de l'urbanisme dans lequel il/elle évolue en Master 2 et dans lequel il/elle évoluera plus tard.

La production du mémoire fait l'objet d'un accompagnement tout au long de l'année par les tuteurs/tutrices et donne lieu à des rencontres régulières avec l'étudiant-e. Ce travail démarre dès le mois de septembre puis s'affine progressivement au gré des sessions. La soutenance du PFE (lors de la session de juillet) est une étape au moins aussi importante que celle de la maturation du mémoire. La prestation orale, le souci de la mise en forme des résultats et la réflexivité de l'étudiant à l'égard de son propre travail sont autant de qualités appréciées et valorisées par le jury.